Charte du Conseil Scientifique de la SFGM-TC

Les études rétrospectives du registre faites sous l'égide de la SFGM-TC doivent toutes être soumises pour acceptation en séance du conseil scientifique (CS) (en dehors des synopsis de diffusion visant à l'identification de patients dont les données ne sont pas disponibles dans Promise).

Lors de la présentation, les objectifs de l'étude doivent être clairement présentés. La méthodologie doit être résumée associée à un calendrier prévisionnel. Le CS se réserve le droit de refuser ou de réorienter l'étude si la pertinence scientifique ne semble pas suffisante.

Lors de la présentation de l'étude, il est d'emblée défini un 1^{er} auteur (le responsable du travail lui-même) ainsi qu'un « senior » supervisant sa réalisation (dernier auteur). Le responsable de l'analyse statistique doit être défini explicitement (il occupera au choix la 2ème ou l'avant-dernière place). L'ordre des auteurs est ensuite défini en fonction du nombre de patients par centre, validé par le CS. Le président du CS de la SFGM-TC doit figurer dans les auteurs quelle que soit sa place.

Une fois accepté, le synopsis de l'étude est envoyé aux centres via internet à deux reprises (15 jours d'intervalle). En l'absence de réponse négative explicite de la part du centre 6 semaines après le 1^{er} envoi, ce dernier autorise implicitement que ses données soient incluses dans l'analyse.

Un état des lieux doit être présenté au CS au plus tard le 12^{ème} mois après validation. Une étude est attribuée pour 18 mois. Passé ce délai et si l'étude n'est pas soumise pour publication, l'étude est confiée à un autre investigateur.

Chaque centre ne peut avoir plus de 2 études rétrospectives en cours (hors article soumis). Plus de 2 études sont possibles par centre à condition que le 1^{er} auteur et le dernier auteur appartiennent à deux centres différents. La priorité doit être donnée aux jeunes investigateurs.

Pour les études prospectives, le même schéma pour acceptation doit être suivi. La base de données à privilégier est Promise ou équivalent (futur logiciel EBMT).

Dans la mesure du possible, tout abstract ou soumission d'article doivent être soumis pour avis à l'ensemble des auteurs au moins 2 semaines avant la deadline de soumission. Lors de toutes publications, le nom de la Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire (SFGM-TC) doit impérativement apparaître de manière explicite dans le titre.